

N° 6917-2021/1-ACTS/DES

Date du : 31 août 2021

Rapport de présentation

OBJET : Modification de l'organisation de la direction de l'éducation

REF : - Délibération n° 61-2009/APS du 26 novembre 2009 *fixant l'organisation et les missions de la direction de l'éducation de la province Sud* ;
- Délibération modifiée n°21-2012/APS du 31 juillet 2012 *portant organisation et fonctionnement du secrétariat général et de l'administration de la province Sud.*

PJ : - Un tableau de concordance ;
- Une version consolidée de la délibération du 31 juillet 2012 sus-référencée ;
- Organigramme.

Préambule :

La province Sud, en matière d'éducation, joue un rôle moteur dans l'évolution du système éducatif. Elle participe de manière dynamique et volontariste à garantir et améliorer les conditions de scolarisation des élèves et des étudiants de son territoire.

La direction de l'Éducation est chargée de la mise en œuvre de la politique éducative dont l'objectif est de garantir aux enfants et aux personnels les conditions nécessaires à la réussite scolaire et éducative pour tous.

La direction de l'éducation est chargée de la gestion de la vie scolaire dans les 99 écoles en province Sud, des deux et bientôt trois internats provinciaux et de l'équipement, de la maintenance et de la rénovation des 21 collèges provinciaux. En outre, la direction de l'éducation octroie les bourses scolaires pour environ 13.000 élèves de la maternelle à la terminale et 1.200 étudiants en Nouvelle Calédonie et en métropole. Au total, cela représente près de 4,4 milliards de budget annuel hors masse salariale.

Ce sont près de 1.500 personnels toutes catégories confondues qui œuvrent au quotidien pour la réussite scolaire des élèves en province Sud. Les projets éducatifs portés par la DES et les différentes actions significatives et structurantes dynamisent le quotidien des écoles et des équipes éducatives.

Au regard des enjeux et de l'investissement provincial, la direction de l'éducation assume un quotidien complexe qui nécessite une grande réactivité et une forte présence sur le terrain des personnels de la direction pour accompagner les directions des écoles et les enseignants.

L'organisation actuelle de la DES est issue de la délibération de 2009. Or, les attentes de la société et l'environnement de la direction ont évolué de manière importante ces dernières années.

Dans le contexte général de réorganisation des directions de la province Sud et de l'effort budgétaire partagé, la DES se réorganise afin de gagner en efficacité et de se recentrer davantage sur sa dimension éducative, à savoir la réussite des élèves, du primaire aux études supérieures.

Méthodologie

Le projet de réorganisation a fait l'objet d'échanges et de discussions avec les personnels de la direction et des internats depuis plusieurs mois.

La DES a bénéficié d'un accompagnement sous la forme de quatre ateliers de trois heures qui ont été organisés au sein de l'équipe d'encadrement (direction, chargés de mission, chefs de service et adjoints, directeurs d'internat) d'avril à juillet 2021. Plusieurs réunions ont également été organisées dans les services et au sein de l'équipe d'encadrement.

Deux réunions préparatoires au CTP ont eu lieu les 2 et 30 août 2021.

Le service des bourses qui est le plus impacté par la réorganisation a été réuni par la direction avec l'ensemble de ses agents le 16 août 2021.

L'ensemble des agents du siège de la direction a été réuni le 20 août 2021.

Le projet de réorganisation a été également présenté par la direction à l'ensemble des agents des internats de La Foa et Bourail le 26 août 2021.

Ces travaux ont permis de bien identifier les missions de la direction et de partager une vision commune.

Vision et raison d'être – axes stratégiques

L'équipe d'encadrement a défini et partagé avec l'ensemble des agents la raison d'être de la direction qui se résume ainsi :

« *Etre un acteur de la réussite éducative et déployer un service équitable sur l'ensemble de son territoire* »

et la vision : « *agir pour une jeunesse plurielle épanouie dans un environnement éducatif propice à la réussite pour tous* ».

L'action de la direction repose sur cinq piliers :

- Le bien être
- L'épanouissement
- Le parcours des élèves et des personnels
- La proximité
- Le lien école – parents

Quatre axes stratégiques ont été déterminés au cours des travaux menés :

- **n°1 : épanouissement et cadre de vie :**
 - OS1 : garantir, impulser, piloter les conditions du bien-être et du cadre de vie
 - OS2 : impulser l'engagement et la motivation des élèves / jeunes
 - OS3 : impulser l'engagement et la motivation des personnels
- **n°2 : proximité, coordination et communication :**

- OS1 : développer la proximité avec les usagers et simplifier les démarches
 - OS2 : coordonner et animer la communauté éducative
 - OS3 : rendre visible les succès de la réussite éducative
- **n°3 : évaluation, études et prospective :**
 - OS1 : développer et diffuser une culture de l'évaluation et de gestion de projets
 - OS2 : alimenter et compléter les connaissances afin de faciliter les prises de décisions et faciliter l'accès à l'information.
 - **n°4 : innovation, expérimentation, transition numérique :**
 - OS1 : impulser et soutenir l'innovation et l'expérimentation
 - OS2 : impulser et soutenir la transition numérique.

Un axe transversal regroupant les moyens a également été défini.

Au vu de ces réflexions, l'organisation proposée nécessite de faire évoluer le nom de la direction de l'éducation et de ses services afin de rendre lisibles les notions de réussite, de proximité et de bien-être qui sont des composantes essentielles de la vision partagée de la future direction.

La direction, nouvellement nommée direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud (DERES), sera constituée :

- d'un pôle éducation qui regroupe le service de l'action éducative et de la proximité (ex SEAE), et les internats provinciaux ;
- d'un service de l'épanouissement et du développement professionnel (ex SRH) ;
- d'un service administratif et financier ;
- d'une cellule stratégie, innovation et transition numérique.

Avec cette nouvelle organisation, la direction passe de quatre services à trois services.

Le service des bourses constitue le changement structurel le plus important avec la suppression du poste de chef de service et la séparation des deux bureaux existant.

En effet, le service des bourses est aujourd'hui constitué de deux bureaux dont les missions sont bien distinctes.

L'actuel bureau des bourses et aides scolaires de la maternelle au lycée a une dimension sociale forte. Les agents de ce bureau exercent un métier à caractère social qui a davantage sa place à la DPASS. Le rapprochement est déjà effectif à travers l'utilisation d'un logiciel commun de gestion des aides (PAM) et une homogénéisation des pièces justificatives à fournir par les bénéficiaires. En outre, les conditions d'accueil du public ne sont pas adaptées dans les locaux de la DES. Le rapprochement avec la DPASS permettra de mieux accompagner les usagers dans une logique de simplification.

Par ailleurs, l'actuel bureau d'information et d'aides aux étudiants a une dimension éducative forte avec l'accompagnement des étudiants, la diversité des dispositifs et les critères d'attribution des aides. Cette dimension justifie que ce bureau soit rattaché au futur service de l'action éducative et de la proximité du pôle éducation.

La nouvelle organisation de la direction prévoit également la création d'une cellule stratégie, innovation et transition numérique. Cette dimension stratégique se décline sur plusieurs axes qui sont au cœur de la politique éducative :

- L'incubation de projets innovants dans une optique de généralisation ;
- La communication, la simplification administrative et la transition numérique ;
- La mise en œuvre et l'évaluation de la politique éducative provinciale ;
- Le développement des usages du numérique éducatif et le pilotage de la convergence des 1^{er} et 2nd degrés dans une cohérence du service public ;

- Le développement et la coordination du système d'information éducatif provincial avec les services et les partenaires de la direction.

En conclusion, la nouvelle organisation de la future direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud (DERES) traduit la prise en compte de la dimension de la réussite éducative qui est porteuse de sens pour les équipes engagées au quotidien.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.